



Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec

L'HUMAIN. AVANT TOUT.

MESSAGE AUX MEMBRES

Rencontre intéressante avec le ministre de la Santé et des Services sociaux



Lundi dernier, 20 juin, pour sa première mission officielle en tant que présidente de l'Ordre, Mme Guylaine Ouimette, T.S., rencontrait le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette. Elle était accompagnée du directeur général et secrétaire de l'Ordre, M. Sylvio Rioux, T.S., et du directeur des communications, M. Luc Trottier. Cette rencontre a été obtenue à la suite des nombreuses représentations effectuées par le président sortant, M. Claude Leblond, T.S.

L'objectif principal de cette rencontre était de partager avec le ministre les préoccupations de l'Ordre et d'un grand nombre de ses membres sur trois enjeux majeurs liés à la restructuration du réseau de la santé et des services sociaux. Ces enjeux sont les suivants :

- l'effritement de l'offre de services sociaux publics;
- les conflits de loyauté vécus par les travailleurs sociaux qui doivent quotidiennement faire des choix entre les directives de l'employeur ou le respect de leur code de déontologie;
- la mesure de la performance des travailleurs sociaux.

D'entrée de jeu, le ministre a voulu rassurer les travailleurs sociaux sur un point fondamental : *« Je n'ai pas l'intention d'éliminer ou de réduire les services sociaux, ni de vider les CLSC au profit des GMF. Vous pouvez passer le message à vos membres »*. Se disant d'accord à relayer le message à ses membres, Mme Ouimette a toutefois souligné à son interlocuteur qu'il est porteur d'un ministère à deux volets – la santé et services sociaux – et qu'en ce sens il est la personne toute désignée pour dire aux travailleurs sociaux qu'ils jouent un rôle fondamental, un rôle pivot au sein du système, au même titre que les médecins et les infirmières.

En ce qui a trait à la mesure de la performance de la pratique des travailleurs sociaux, Mme Ouimette a précisé que l'approche systémique, qui est au cœur de la pratique des travailleurs sociaux, est bien souvent incompatible avec des mesures cartésiennes voulant que chaque acte soit mesuré, minuté, comparé, etc. Prenant acte de ce fait, tout en insistant sur l'importance de veiller à la productivité, le ministre s'est dit ouvert à réviser certaines grilles de pondération afin qu'elles reflètent mieux le travail complexe réalisé par les travailleurs sociaux.

Le ministre a demandé une synthèse des résultats des sondages réalisés par l'Ordre, auprès des CISSS et CIUSSS, des milieux universitaires et des travailleurs sociaux, dans le cadre de sa planification stratégique. Ces résultats expriment la perception de ces acteurs quant à la précarité des services sociaux et des conditions fragilisées de l'offre de services et témoignent de l'importance de créer de nouveaux partenariats et de renforcer le rôle essentiel des travailleurs sociaux au sein des nouvelles structures mises en place (CISSS et CIUSSS).

Au terme de la rencontre, le ministre a confié à la délégation de l'Ordre qu'à la rentrée parlementaire de l'automne il allait annoncer des mesures qui seront de nature à rassurer les travailleurs sociaux quant à l'importance de l'offre de services sociaux au sein du système public de santé et de services sociaux du Québec. Enfin, tant le ministre Barrette que Mme Ouimette ont convenu de l'importance d'établir une communication constante afin de suivre de près l'évolution des dossiers.

« En tant que présidente nouvellement élue, je ne pouvais espérer un meilleur baptême de feu qu'une rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux! Il a fait preuve d'une grande disponibilité et d'une excellente écoute. Je qualifierais donc cette rencontre de positive en ce sens que nous avons pu passer nos messages directement au ministre, sans filtre, en tout respect de nos intérêts particuliers, mais sans complaisance. Je suis également très heureuse que nous ayons mutuellement reconnu l'importance d'ouvrir un canal de communication et je m'engage à y veiller personnellement. Enfin, j'ai retenu que le ministre allait faire des annonces de nature à nous satisfaire et à nous sécuriser, cet automne, lors de la rentrée parlementaire. J'en ai pris bonne note et j'entends bien sûr suivre ce dossier de très près ».